

Les cromlechs d'Errozate et d'Okabe (Basse Navarre)

(compte-rendue de fouilles)

JACQUES BLOT*

I. GÉNÉRALITÉS

A) Circonstances de découverte

Cet ensemble de cinq cromlechs fut répertorié par nous au cours de l'été 1970, lors de passionnantes prospections dans cette Basse-Navarre si riche en vestiges Historiques et Protohistoriques. A cette époque, il n'y avait aucune route carrossable en la montagne «Errozate», en dehors de la piste de jeep du «Rallye des Cîmes», qui, d'Okabé et Irau, par le pic Athaburu, redescendait dans l'étroite vallée de la Nive de Béhérobie.

B) Situation des cromlechs

Ils sont situés dans un ensellement, au sommet même du Mont Errozaté qui domine de ses 1345 m tout un vaste ensemble de pâturages montagnards. Avec ceux d'Okabé, ils sont parmi les plus hauts monuments du Pays Basque Nord.

Coordonnées:

Carte IGN 1/25000 St Jean Pied de Port 7—8
 314, 500 — 88, 750
 Altitude 1273 m
 Commune d'Esterencubi

Contexte géographique :

Le Mont Errozaté est à peu près au centre d'un important relief montagneux, affectant la forme d'un M renversé, dont les trois branches verticales, orientées du Sud au Nord, sont représentées, d'Ouest en Est, par :

- la ligne de crêtes allant du Pic de Leizar-Athéka au Pic d'Orisson, et supportant le tracé de l'antique voie Romaine des Ports de Cize, devenue Chemin de Compostelle, etc
- la ligne de crête centrale, du Mont Errozaté à l'Ithurramburu.
- la ligne de crête Est : du Pic d'Orhy au Pic de Bohocortia, dans les Arbailles.

La branche horizontale du M montagneux orientée d'Ouest en Est est formée par l'échine des Pyrénées Atlantiques, ligne de partage des eaux, zone de riches pâturages frontaliers, échanquée de nombreuses voies de passage : port d'Ibañeta, col de Bentarte, col d'Arnosteguy, d'Iropile, d'Errozaté, passage d'Egurgy, trouée de la rivière Iraty, port de Larrau, etc....

Contexte archéologique:

Il n'est dès lors pas étonnant de relever un très grand nombre de vestiges protohistoriques, non seulement le long des voies de transhumance qui parcourent les crêtes précitées dans le sens Nord-Sud, mais aussi au milieu des pâturages eux-mêmes, où aboutissent ces pistes.

* Du Centre de Documentation Archéologique d'Arthous (40). Correspondant de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. Saint Jean de Luz (64).

Citons pour mémoire: l'impressionnant ensemble archéologique le long de la voie Romaine (1) (2) (3); les monuments jalonnant la piste de crête rejoignant l'Errozaté à Béhérobie et à la plaine (4); les vestiges disséminés dans les pâturages d'Irau, d'Okabé, d'Arxilondo (5) en relation eux-mêmes avec les hautes crêtes d'Iraty (6). (Une grande partie de ces monuments est encore inédite et fera l'objet de publications ultérieures). Au total, nous relevons pour l'ensemble archéologique ainsi évoqué le nombre impressionnant de 10 Dolmens, 63 Tumulus, 107 Cromlechs, 232 Fonds de Cabane...

C. Description des monuments :

Avant les travaux routiers (Cf fig 1)

Cinq cromlechs, dont quatre tangents, déjà décrits (7) :

- Errozaté I : cromlech légèrement tumulaire, 9 m de diamètre, et 12 pierres visibles.
- Errozaté II : 5 m de diamètre pour 11 pierres visibles.
- Errozaté III : 3 m de diamètre - 7 pierres visibles.
- Errozaté IV: 3 m de diamètre - 4 pierres visibles.
- Errozaté V: 4 m de diamètre - 2 pierres visibles.

Après les travaux routiers (Cf fig n.º 1)

Dès Juillet 1972, les premiers travaux entamaient tout cet ensemble montagneux, parvenant au sommet même de l'Errozaté, traversaient le groupe des cromlechs, détruisant

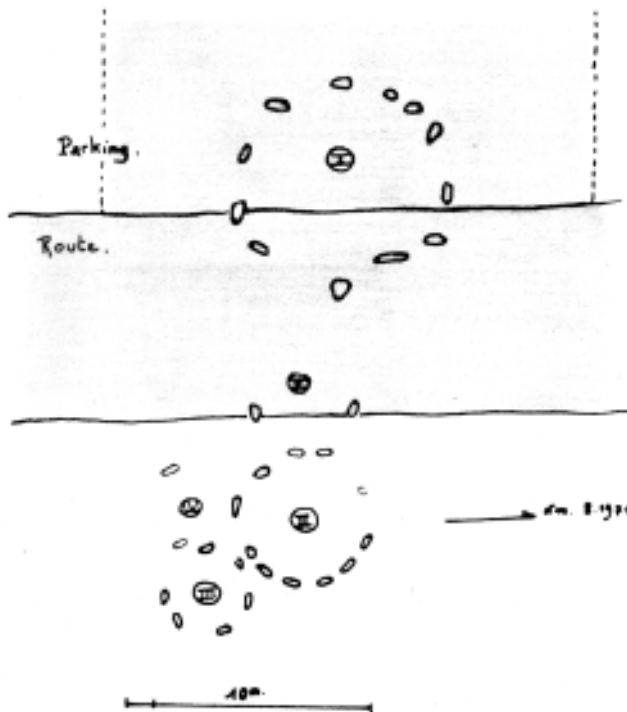


Fig.1. En gris la zone de destruction: route et parking

le cromlech V et en partie le I. Malgré notre intervention pour limiter les dégâts, les travaux furent poursuivis et dans un deuxième temps un «parking» ou «aire de manoeuvre» fut aménagé sur ce qui restait du cromlech n.º 1, les «évolutions» des bulldozers ayant par ailleurs très largement endommagé les pierres témoins des cromlechs II, III et IV jusque-là épargnés... Une autorisation de fouille de sauvetage nous fut délivrée par la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine; avec l'aimable autorisation du maire d'Esterencuby, la fouille put être effectuée durant l'été 1976 grâce aux Scouts de France auxquels nous redisons toute notre reconnaissance. Nous tenons aussi à remercier Mr. R. Arambourou du C.N.R.S. venu éclairer de ses commentaires les différentes étapes de nos travaux.

II. CONDITIONS ET RÉSULTATS DE LA FOUILLE

Cromlech n.º II

1. Conditions et Techniques de la fouille: Mise à jour du péristalithe (Cf fig 2)

Dans un premier temps, nous avons procédé au dégagement des éléments visibles

- (1) ETCHEVERS Jean, «La route des crêtes de St Jean Pied de Port a Roncevaux», Bayonne 1973.
- (2) CHAUCHAT G. - BOUCHER, F.. «Cromlechs et Tumulus de Cize et de Soule», *Bulletin du Musée Basque*, n.º 41 et 42, 1968.
- (3) BLOT J., «Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque (IV), aux alentours de la voie Romaine des Ports de Cize», 1972, *Bulletin du Musée Basque*, n.º 58, p. 162.
- (4) BLOT J., «Nouveaux vestiges mégalithiques (III) Région de Béhérobie Est», *Bulletin du Musée Basque*, n.º 56, p. 78.
- (5) BLOT J., «Nouveaux vestiges mégalithiques (III) «Cromlechs et Tumulus d'Okabé et de Zourzay», p. 58 - et «Région d'Irau et d'Arxilondo». p. 68, *Bulletin du Musée Basque*, n.º 56.
- (6) BLOT J.. «Le Tumulus Cromlech d'Ugazte du Pic des Escaliers». *Bulletin du Musée Basque*, n.º 66, p. 185.
- (7) BLOT J., «Nouveaux vestiges mégalithiques. Cromlechs d'Errozaté». *Bulletin du Musée Basque*, n.º 56, p. 78

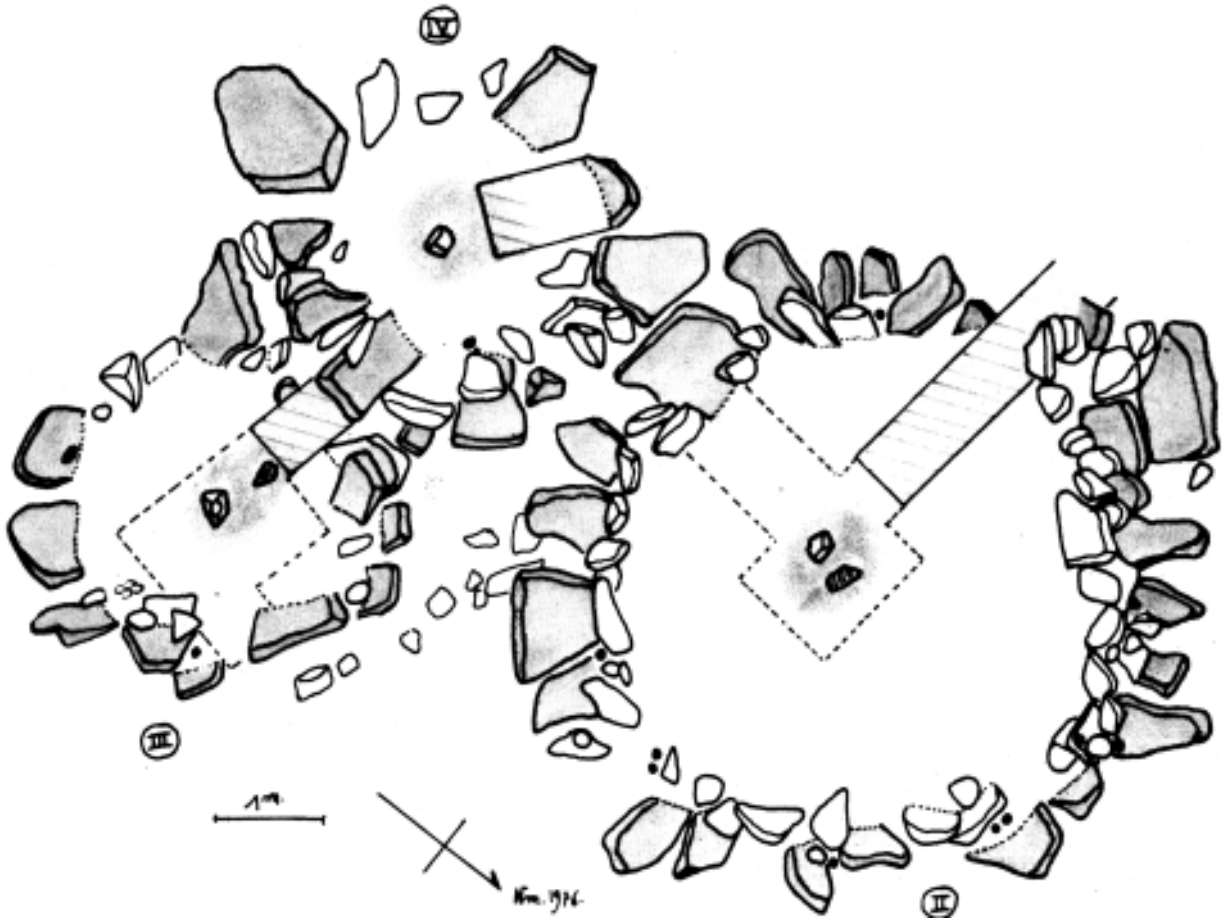


Fig. 2. Les pierres des cercles externes, sont en grisé. En hachuré: les «banquettes témoins» respectées. Dans la région centrale des cromlechs II et III les zones en pointillé indiquent l'excavation jusqu'au sol d'origine. Les zones grisées centrales des trois monuments: dépôts de cendres, charbons de bois et ossements

de la couronne de pierres périphériques. Décapant le sol régulièrement, par couches minces, nous avons réalisé autour des témoins une tranchée circulaire d'environ 2 m de large. A 0,55 m de profondeur une deuxième couronne de dalles est apparue, réalisant une circonférence interne à la première. Nous n'avons pas été plus profondément.

— Région centrale:

Dès le début des travaux, nous avons ménagé une «banquette» témoin, d'un mètre de largeur, suivant un axe Est-Ouest, allant de la périphérie au centre, et même au-delà, puisque nous l'avons prolongé sur une longueur de 3,60 m (soit 1 m de plus que le rayon du monument) afin d'être certain d'inclure dans ce témoin le centre même du monument.

Par contre, nous avons là encore décapé en couches minces tout l'espace compris en-

tre cette banquette témoin et la tranchée circulaire périphérique déjà réalisée, et ce jusqu'au niveau de 55 cm (circonférence interne).

Enfin, une tranchée a été creusée, d'un mètre de large, selon un axe Sud-Nord, jusqu'au sol d'origine, soit à 90 cm de la surface. Cette excavation s'est ainsi étendue de la base même des grandes dalles périphériques, au centre du monument où nous l'avons élargi en un rectangle de 1 m 50 sur 1 m, découpant en fines coupes la banquette témoin, dans sa partie contenant le centre même du cromlech.

2. Résultats de la fouille:

La zone périphérique (Cf fig 2)

Le cercle extérieur : 5,20 m de diamètre, formé de grandes dalles de poudingue, non

jointives, mais disposées à intervalles réguliers (en grisé sur le schéma). Certaines peuvent atteindre 1 m 30 de long pour 0 m 90 à 1 m de haut sur 0 m 30 d'épaisseur. Il semblerait qu'une certaine alternance entre dalles petites et grandes ait été recherchée, particulièrement dans le quart Nord du monument. Certaines de ces dalles ont été bouleversées par le passage du bulldozer, par exemple dans le quart Nord Ouest, où elles ont été couchées, ou même arrachées!... Toutefois il semble bien à s'en référer au quart Sud Est relativement épargné, qu'initialement ces grandes dalles ont été plantées verticalement, ou légèrement inclinées vers l'extérieur. Ceci a été particulièrement vérifié au niveau de la tranchée creusée jusqu'au sol d'origine, à 0, 90 m de profondeur c'est à dire à la base même de ces dalles.

Le cercle intérieur : Apparu, rappelions-le, à 0 m 55 de profondeur; formé de dalles très nettement plus petites que les précédentes, en poudingue elles aussi; leur ensemble réalise un cercle d'une plus grande régularité: il semble particulièrement dans la moitié Nord qu'elles aient été disposées en double rangée. Enfin, contrairement aux dalles du cercle extérieur, elles nous paraissent avoir été posées sensiblement à plat, et non plantées verticalement.

Pour terminer la description du péristalithe, ajoutons qu'aucune de ces dalles ne paraît avoir été taillées en vue d'une forme définie, tout au plus ont-elles été parfois grossièrement épannellées. Enfin, nous avons retrouvé dans les interstices de ce péristalithe, comme à Ugatze (6) et à Bixustia, quelques petits galets arrondis de la taille d'un oeuf de poule ou de pigeon (une dizaine en tout), répartis un peu au hasard semble-t-il (?) mais en plus grand nombre dans la moitié Nord, au pied des grandes dalles, entre les deux cercles dans la plupart des cas.

La zone centrale (Cf fig 3)

Etudiée par la tranchée Sud-Nord et les coupes minces verticales effectuées dans la banquette témoin au centre du monument. Ceci nous a permis un repérage stratigraphique précis des différents éléments rencontrés.

a) Jusqu'à 0 m 12 de profondeur: couche

de terre végétale humifère foncée, brun noirâtre.

b) Au-delà, et jusqu'au sol d'origine, c'est-à-dire à 0 m 90, une terre brune argilo-calcaire dans laquelle ont été successivement notés :

Au niveau — 30 (0 m 30 de profondeur), et au centre géométrique du cromlech, un bloc de quartzite fin, taillé en pointe, affectant la forme générale d'un triangle isocèle d'environ 0 m 23 de long pour 0 m 12 de large à la base et 0 m 07 d'épaisseur. La pointe était orientée Ouest-Nord-Ouest (13° de déclinaison par rapport à l'Ouest). Au niveau — 55, soit à 0 m 25 sous ce bloc de quartzite, nous avons atteint une couche de charbons de bois, de cendres, mélangés à des débris d'os calcinés, blanchis par une combustion très intense. Nous avons pu identifier des fragments de côtes et de diaphyses. Les dimensions et formes de ces débris ne sont pas incompatibles avec des ossements humains. La totalité de cette couche de cendres et d'os ne paraissait pas avoir plus de 0 m 80 de diamètre pour 0 m 04 d'épaisseur. Tous

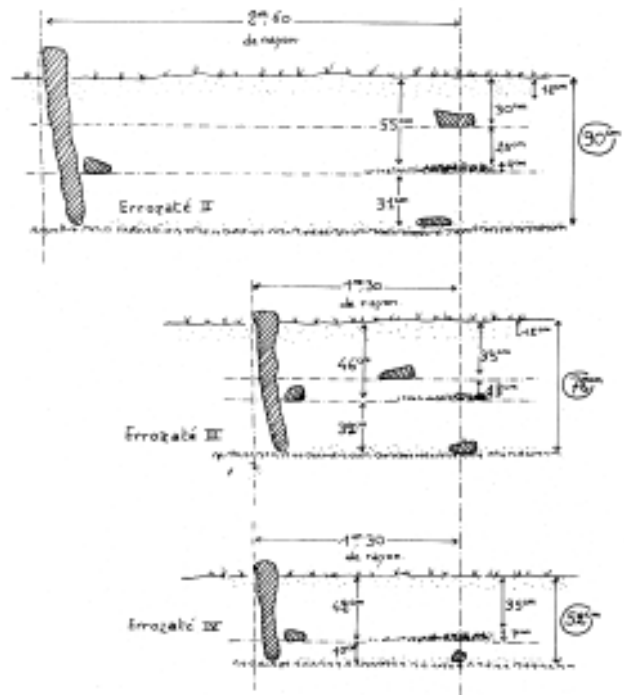


Fig. 3. Etudes stratigraphiques des trois monuments

ces éléments ont été recueillis et envoyés pour datation au C14 au Laboratoire des Faibles Radioactivités du C.N.R.S. à Gif-sur-Yvette. Rappelons que le niveau 55 correspond aussi à la profondeur du cercle intérieur du péristalithe.

- c) Le sol d'origine se rencontre à 0 m 90 de profondeur (soit donc à 0 m 30 sous les cendres). Il s'agit d'un cailloutis de pente concassé, très altéré, qui semble bien être le niveau que n'ont pas dépassé les constructeurs du cromlech. La base des grandes dalles du péristalithe, par exemple, ne descend pas au-delà.

Reposant sur ce cailloutis, un bloc de grès sensiblement rectangulaire (0 m 20 de côté environ) et pratiquement au centre géométrique du cromlech. Enfin, détail important, sur ce sol d'origine, à la périphérie comme dans la zone centrale, nous avons pu recueillir quelques fragments de charbons de bois. Leur rareté nous fait exclure l'hypothèse qu'il puisse s'agir du lieu d'incinération du, ou des défunts. Par contre ces fragments ont pu être parsemés rituellement, où amenés par le vent, à partir d'un bûcher très proche.

Nous ne dirons rien du «mobilier», vu son absence totale en cours de fouille.

Cromlech n.º III

1. Conditions et techniques de la fouille :

Elles ont été identiques à celles pratiquées pour le monument précédent;

— Mise à jour du péristalithe, avec ses deux cercles de pierres, dont la couronne interne a 0 m 46 de profondeur.

— Région centrale: ménagement d'une banquette témoin orientée Ouest-Est. Décapage en couches minces du reste du monument jusqu'à 0 m 46 de profondeur. Puis creusement d'une tranchée, étendue du péristalithe au centre, jusqu'à sol d'origine à 0 m 78 de profondeur, et selon un axe Nord-Sud.

2. Résultats de la fouille :

L'impression dominante qui s'est imposée à nous tout au long de la fouille, est qu'il s'agit non seulement d'un monument beaucoup plus modeste dans ses dimensions (très exactement la moitié du précédent) mais aussi beaucoup moins soigné, baclé, négligé.

La zone périphérique (Cf fig 2)

Le cercle extérieur : 2 m 60 de diamètre; formé de dalles de poudingue enfoncées dans le sol, non jointives entre elles; là encore le passage du bulldozer en a fait basculer certaines, brisé d'autres: mais la régularité de leur agencement, et la façon dont elles ont été plantées jusqu'au sol d'origine est tout à fait semblable au monument précédent. Leur nombre en est toutefois inférieur de moitié : 12 au lieu de 24...

Le cercle intérieur : Assez difficilement repérable; on le distingue assez bien cependant dans la moitié Nord : dalles petites, posées horizontalement, de façon irrégulière sans aucune soin. Deux petits galets ronds ont été trouvés dans le secteur Est. Rappelons que ce cercle intérieur était enfoui à 0 m 46 de profondeur.

La zone centrale (Cf fig 3)

Là encore grande similitude de la stratigraphie avec celle précédemment étudiée. Nous avons pu noter:

- Une couche de terre végétale (0 m 12 d'épaisseur).
- La même terre brune, argilo-calcaire, jusqu'au sol d'origine à 0 m 78 de profondeur, et présentant les détails suivants :

Au niveau — 33 : petit bloc de quartzite fin, de taille modeste (0 m 13 X 0 m 07 pour 0, 06 d'épaisseur), taillée en forme de «pic» (R. Arambourou). Cette pierre était décalée d'une trentaine de centimètres à l'Ouest du centre géométrique du monument.

Au niveau — 46 (celui du cercle interne périphérique..) nous avons trouvé une fine couche de cendres et de charbons de bois (recueillis pour datation au C14) mais sans traces visibles d'ossements. Cette couche était pratiquement aussi étendue en surface totale que celle d'Errozaté II, quoique d'une épaisseur bien moindre, n'excédant pas 1 cm.

- Le sol d'origine est rencontré à 0 m 78 de profondeur soit donc à 32 cm sous la couche de cendres, c'est à dire le même cailloutis de pente, altéré et concassé. Nous avons noté des particules charbonnées à ce niveau, de mé-

me que la présence, au centre, d'une pierre de forme et de volume semblable à celle d'Errozaté II; et comme pour ce dernier, la base des grandes dalles du péristalithe atteignait mais ne dépassait pas ce niveau.

CROMLECH N.º IV

1. Conditions et Techniques de la fouille:

A noter tout d'abord que ce dernier cromlech est absolument tangentaux deux précédents (Cf fig 2).

La technique de fouille a été légèrement différente, car avec seulement 4 pierres très peu visibles, nous étions même posé la question de la réalité de l'existence de ce monument...

- a) Dans un premier temps, nous avons mis à jour le péristalithe, avec ses deux cercles de pierres (dont la couronne interne à 0,42 de profondeur).
- b) **Dans la région centrale:** Ménagement d'une banquette témoin orientée S.E. plutôt que Est, car nous avons tenu à la faire partir d'une des rares pierres périphériques visibles. Cette banquette a ensuite été découpée en tranches fines dans sa partie centrale pour étude détaillée. D'autre part nous avons dégagé la totalité de la surface du monument (banquette exceptée) jusqu'au sol d'origine, c'est à dire 0m 52 de profondeur.

2. Résultats de la fouille:

On est d'emblée frappé par la très grande similitude, tant sur le plan architectural que dimensionnel, avec le cromlech n.º III, ainsi que par la facture, toute aussi négligée ...

La zone périphérique :

Le cercle extérieur : 2,60 m de diamètre, formé de dalles de poudingue (en grisé sur le dessin) enfoncées jusqu'au sol d'origine, à 0,52 cm de profondeur. Elles paraissent légèrement plus espacées entre elles que dans le cromlech n.º III, et seules en étaient visibles les extrémités supérieures, dans la moitié Nord du monument.

Une certaine alternance semble avoir été recherchée entre grandes et petites dalles; toutefois, il est assez difficile de différencier ces dernières, des dalles du cercle intérieur

que nous allons étudier. Il semble qu'on puisse en compter une douzaine environ, comme pour le cromlech n.º III.

Le cercle intérieur : Enfoui, rappelons-le, à 0 m 42 de profondeur, formé de pierres plus modestes, souvent disposées horizontalement. Un petit galet rond de la taille d'un pruneau a été trouvé au pied d'une dalle NE, ainsi qu'un autre galet (secteur SE) de la taille et de la forme d'une poire, dont l'une des extrémités porte des traces pouvant faire penser à une utilisation comme «percuteur».

La zone centrale :

De la périphérie à la profondeur, nous avons pu noter:

- a) Une couche de terre végétale (0m 12 d'épaisseur).
- b) La couche de terre brune argilo-calcaire, jusqu'au sol d'origine à 0 m 52 de profondeur, et présentant les détails suivants :

— entre les niveaux — 35 et — 42, une couche de cendres et des charbons de bois relativement irrégulière en épaisseur (entre 7 cm au centre et 3 cm à la périphérie), mais là encore sans débris osseux visibles.

Cette couche s'étendait, donc, dans la région centrale sur une aire d'environ 1 m x 1 m 40, dont le niveau inférieur, à 0 m 42, correspondait à celui du cercle interne du péristalithe.

- c) Le sol d'origine, à 0 m 52, est le même cailloutis de pente altéré et concassé retrouvé dans les monuments précédents.

Nous avons dégagé en totalité la surface de ce sol et de nombreuses particules charbonnées ont été retrouvées à ce niveau de base, sans trace de foyer à proprement parler (rubéfaction du sol par exemple).

Enfin toujours à ce niveau, et au centre géométrique du cromlech, nous avons trouvé une pierre cubique d'environ 0 m 10 x 0 m 10. Fait remarquable cependant, la pierre centrale, mais sus-jacente à la couche de cendres n'a pas été retrouvée, contrairement aux monuments voisins. Rite négligé?

■ Le Mobilier :

Quelques jours après la fouille, de violentes pluies ayant délité les mottes des déblais

de ce cromlech, un morceau de métal ferreux concrétionné a été ainsi mis à jour. Il semble bien qu'il s'agisse d'un important fragment de pointe de javelot en fer mesurant 7 cm de long, dépourvu de sa pointe et probablement aussi de sa base. Le diamètre de la partie proximale est d'environ 17 mm contre 7 mm pour sa partie distale. Un autre objet plat, en fer, d'environ 2 cm de large, pour une épaisseur de 4 mm est concrétionné sur la pointe de javelot sans qu'il soit possible de préciser de quoi il s'agit (fragment de lame de poignard?).

Un troisième fragment de fer est lui aussi concrétionné près de la partie proximale du fer du javelot.

Nous avons soumis cet échantillon à Mr. R. Coquerel qui a bien voulu l'étudier, le radiographier, et nous en a transmis le compte-rendu suivant (fig 4) :

«Note sur une pièce de matière ferrugineuse trouvée dans les déblais de la fouille du cromlech Errozaté IV; analyse de deux radiographies».

a) Les deux objets qu'on reconnaît dans la pièce, ne comportent plus aucune trace du fer dont ils étaient constitués. Leur transformation en oxyde est totale.

b) Les deux objets sont représentés par:

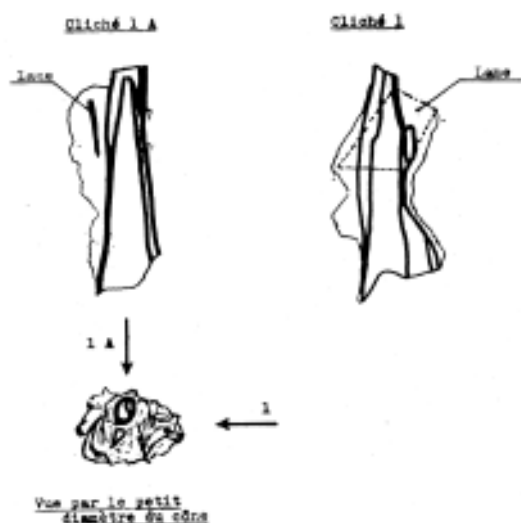


Fig. 4. Pièce de matière ferreuse trouvée dans les déblais. -- Schématisation des images données par les radiographies.

1.^o Un fragment de lame à un tranchant, de couteau ou de poignard.

2.^o Un fragment de ferret conique de talon de lance. (Déchelette. «Archéologie celtique, deuxième âge du fer, pp 1149/1149).

c) La lame est collée au ferret par un ciment silico-ferreux sans y être soudée (voir schéma). Leur séparation, sans intérêt semble-t-il, ne peut se concevoir sans risque de destruction du ferret.

d) Sous l'action de la température élevée d'un foyer, la masse de fer qui constituait le ferret (douille), devenue pâteuse, s'est transformée en plusieurs cloisons séparées: soit en cellules longitudinales, soit en globules plus moins grands (boursouffures externes). Le phénomène résulte du mode d'élaboration du fer qui engendre des inclusions gazeuses.

e) Le cliché radiographique 1 A a été réalisé suivant la flèche 1 A du schéma, le cliché 1 suivant la flèche 1. Les schémas ne montrent que les cloisonnements longitudinaux principaux. Les boursouffures en ont été exclues: elles apparaissent sur les clichés sous forme de petits nodules très nombreux.

f) Il n'est pas possible de rendre la forme primitive du ferret par meulage, une telle opération provoquerait l'ouverture des boursouffures en laissant apparaître autant de trous. Quelques unes s'étaient ouvertes spontanément au cours de la crémation.

g) Un (ou plusieurs?), ferret en douille conique a été trouvé, dans un tumulus à incinération du plateau de Ger par Pothier, et dans le tumulus à incinération Tugayé I à Ger (P.A.). Il semble que ces ferrets sont datables de la Tène I ou II, correspondant à l'Hallstatt prolongé de G. Fabre.

III. LES PROBLÈMES POSÉS

1) Essai d'Interprétation

a) **Le problème des ossements calcinés.**

L'état de ces ossements montre, à l'évidence semble-t-il, un rite d'incinération avec combustion très poussée sur un bûcher (dont sont témoins les charbons de bois abondants au milieu de la couche d'ossements). Il semble aussi que le foyer d'incinération n'a pas été édifié au milieu du cromlech, car nous n'avons constaté nulle part de terre rubéfiée. Les ossements et charbons de bois retrouvés ont

donc été prélevés sur une aire d'incinération vraisemblablement très proche, et ensuite déposés au centre du cromlech. Ceci pour Errozaté II. Le fait que nous n'ayons pas trouvé d'os calcinés pour Errozaté III et IV peut signifier, ou bien une combustion plus poussée des ossements, ou bien un individu plus gracile (femme?, enfant?) ou un rituel légèrement différent... ou même le simple hasard.

b) **Les particules de charbons de bois** disséminées sur le cailloutis d'origine, nous paraissent devoir revêtir une grande importance, car elles signifient que le sol a été creusé, excavé à l'intérieur de la circonférence délimitée par le pérystalithe, et ce jusqu'au cailloutis de pente. D'autre part leur faible nombre, et l'absence de rubéfaction du sol élimine la présence du foyer d'incinération dans le cromlech même, contrairement à ce qui fut long temps supposé. Elles ne sont venues là que volontairement parsemées (à titre rituel?) ou apportées par le vent (escarbilles du foyer voisin).

c) **Essai de reconstitution du rite d'incinération en cromlech** : C'est toujours avec les mêmes réserves d'usage que nous aborderons ici le problème de l'interprétation d'actes rituels relevant de processus mentaux qui nous échappent totalement. Essayons toutefois de retrouver au moins les différentes étapes du rituel lui-même, à défaut de ses motivations profondes...

— Il semble donc que l'aire d'incinération se trouvait en un lieu distinct mais fort proche du cromlech. Sans doute la fosse circulaire était-elle creusée auparavant, ou presque en même temps comme les charbons de bois sur le cailloutis de base le laissent penser (escarbilles?...).

— **Le cromlech lui-même : Errozaté II** : (Cf fig 4 a et b)

A en juger par les données de la fouille, il semble que le processus ait pu se dérouler de la façon suivante :

- a) Excavation, déjà vue, de la fosse circulaire.
- b) Mise en place des grandes dalles périphériques du cercle externe, appuyées contre le rebord de la fosse et le dépassant en hauteur de plusieurs dizaines de centimètres.

- c) Quelques poignées de charbons de bois sont éparpillées sur le cailloutis de base (à moins qu'elles ne soient amenées par le vent). Pose du bloc de grès central.
- d) Comblement de la fosse sur une hauteur d'environ 0 m 30 avec la terre enlevée lors du creusement (couche n.º 2).
- e) Sont apportés maintenant les ossements calcinés et les charbons de bois, le tout étant disposé bien à plat. On dispose aussi le deuxième cercle interne du pérystalithe, à plat, sur ce même niveau de terre rapportée.
- f) On ajoute une nouvelle couche de terre (couche n.º 3), mais là, deux hypothèses peuvent être émises : ou bien (Cf fig 5 a, P.92) l'excavation initiale n'avait que 0 m 30 de profondeur, et elle était entièrement comblée par la première couche de terre (n.º 2) : on doit alors supposer que la deuxième couche (n.º 3) disposée sur les tendes et ossements calcinés devait affecter la forme d'un tumulus par exemple, plus spécifiquement délimité à sa périphérie par le deuxième cercle interne... Le nivellement de l'ensemble du monument observé à l'heure actuelle étant dû à l'apport régulier, au cours des siècles, de colluvions (n.º 4) venant des hauteurs qui dominent le site à l'Ouest comme à l'Est. Cette hypothèse, plausible, ne nous satisfait guère; par exemple la profondeur d'enfouissement des dalles, de trente centimètres seulement, par rapport à 70 cm hors du sol, n'aurait probablement pas permis qu'elles demeurent longtemps en place, sans basculer complètement vers l'extérieur...
 - Nous pensons plus vraisemblablement (Cf fig 5 b) que l'excavation devait atteindre dès l'origine, une profondeur d'environ 0 m 60. Le premier niveau de comblement (couche n.º 2), n'utilisait donc que la moitié de la terre enlevée, lors du creusement; après avoir mis les cendres, la couche (n.º 3) suivante comblait totalement la fosse.
- g) C'est, maintenant, le dernier geste rituel : le dépôt au centre du cromlech,

en surface ou à peine enfoui, de la pierre taillée en pointe, «en pic».

Les siècles se chargeront ensuite d'ensevelir peu à peu le monument jusqu'à ne laisser apparaître que le sommet des plus hautes dalles périphériques (couche n.º 4).

— **Le cas d'Errozaté III:** A quelques détails près, la technique nous paraît avoir été la même. Rappelons simplement l'absence d'ossements calcinés, le caractère négligé du cercle intérieur du péristalithe, l'épaisseur moindre de la deuxième couche de terre rapportée (au-dessus des cendres) : 13 cm au lieu de 25 cm. La couche supérieure de terre de colluvion est par contre de la même épaisseur, ce qui paraît assez normal...

— **Le cas d'Errozaté IV :** Toujours la même technique, mais encore plus simplifiée : pas d'ossements calcinés visibles: pas de pierre centrale supérieure; moindre épaisseur de la couche de terre sous-jacente aux cendres de charbons de bois.

2) Problèmes architecturaux :

La comparaison de l'architecture de ces trois cromlechs avec des monuments d'apparence semblable, sera faite ultérieurement, car dépasserait de beaucoup le cadre de cet exposé. Nous pensons tout particulièrement aussi bien aux monuments fouillés en Pays Basque du Nord (Col de Meatxe dans l'Artza-

mendi par exemple) qu'à d'autres au Pays Basque du Sud (travaux de J. Altuna) ou dans des régions limitrophes : Hautes-Pyrénées (Melle Marsan). Dans tous les cas il s'est agi de monuments à incinération.

3) Problèmes de datation :

Les fragments de charbons de bois (de 5 à 20 millimètres de diamètre) recueillis dans les trois cromlechs ont été envoyés pour datation au Laboratoire de C.N.R.S. de Gif-sur-Yvette. Les résultats pour Errozaté II ont été :

— Gif = 2680 x 100 soit 730 années AV. JC.

Il sera intéressant d'avoir les datations des deux autres cromlechs afin de savoir si ces monuments, tangents sur le plan géométrique, architectural, sont en fait contemporains, ou, dans l'hypothèse contraire, qu'elle est l'éventuelle «fourchette» d'utilisation dans le temps de ce lieu consacré.

IV. CONCLUSIONS :

La fouille de ces trois monuments s'insère dans le contexte des autres vestiges que nous avons déjà fouillés et qui sont maintenant datés (Tumulus, Cromlechs, Tumulus-Cromlechs). Elle constitue ainsi une étape importante dans notre démarche vers une meilleure compréhension des différents rites d'incinération adoptés par les pasteurs Basques de la protohistoire en ce premier millénaire avant Jésus-Christ.

Le cromlech d'Okabe n.º 6

I. GÉNÉRALITÉS:

A) Historique :

La première description du magnifique ensemble de tombes protohistoriques, érigées sur le plateau d'Okabé, revient à R. Gombault, en 1914 (1). Il fut aussi l'auteur de la première fouille, effectuée cette même année, sur deux monuments, mais dont le résultats ne furent publiés qu'en 1935 (2).

L'inventaire de J. M. de Barandiarán (3)

- (1) René GOMBAULT, «Tumulus et enceintes funéraires de la région d'Iraty». *Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, 1914, 1914, n.º 2, p. 65-76.
- (2) René GOMBAULT, «A propos des cromlechs d'Okabé», *Bulletin de la S.S.L.A. de Bayonne*, 1935, n.º 16, p. 391-393.
- (3) J. M. de Barandiarán, «El Hombre Prehistórico en el País Vasco», Buenos Aires, Ed. Vasca Ekin, 1953, p. 248.

relève un total de 17 cromlechs, le Commandant Roch (4) en cite 19... En fait, nos prospections effectuées en 1968 et 1969 nous ont amené à identifier de nouveaux monuments sur ce vaste plateau, en portant ainsi le total à 26. Leur description en a été publiée dans le Bulletin du Musée Basque (5).

B) Situation, Contexte géographique et archéologique:

Situé en pleine région d'Iraty, au centre des massifs montagneux du Pays Basque de France, le vaste pâturage du plateau d'Okabé

- (4) Commandant ROCH, «Mise au point sur les tombes d'Okabé», *Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, 1935, p. 210.
- (5) J. BLOT, «Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque (III). Cromlechs de Basse-Navarre et Tumulus», *Bulletin du Musée Basque*, 1972, n.º 56, p. 57-63.

occupe une place, absolument privilégiée, tant du point de vue géographique qu'archéologique. On peut en effet le considérer comme le cœur de l'ensemble des pâturages de Basse Navarre, le point de ralliement ou de divergence de toutes les pistes pastorales.

Le densité de ce réseau de voies antiques, de tous temps consacrées à la transhumance, peut-être soulignée non seulement par la proximité de la Voie Romaine des Ports de Cize, toujours reprise au cours des siècles, mais aussi par la simple évocation du voisinage immédiat d'Okabé: pistes de crête du Mont Errozaté à l'Ithurramburu; pistes des pâturages d'Irau et d'Arxilondo; pistes des hautes crêtes d'Irati, du pic d'Orhy au Pic de Bohocortia. Ces pâturages frontaliers et ces pistes reposent sur l'échine des Pyrénées Atlantiques qui présentent ici de nombreux points de franchissement: port d'Ibañeta, col de Bentarte, col d'Arnostégui, d'Iropile, d'Errozaté, passage d'Egurgui, trouée de la rivière d'Irati, port de Larrau, etc....

Il n'est, dès lors, pas étonnant de relever une quantité de vestiges protohistoriques tout au long de ces voies, et dans ces pâturages. Pour l'ensemble archéologique ainsi évoqué, au centre duquel domine Okabé, nous comptons le nombre impressionnant de 10 Dolmens, 63 Tumulus, 107 Cromlechs, 232 fonds de Cabanes (6).

Ainsi, par sa situation exceptionnelle; par le nombre inégalé de ses monuments, par la majesté de ses lieux (cf Photo n.º 1) le site d'Okabé peut, à juste titre, être considéré comme une nécropole sacrée, comme le haut lieu par excellence de la Protohistoire en Pays Basque.

C) Coordonnées:

Carte IGN 1/25000 Saint Jean Pied de Port 7 — 8

319, 300 — 88, 375

Altitude de 1387 m

(6) Certains de ces monuments sont encore inédits et paraîtront ultérieurement, d'autres ont déjà été publiés dans:

J. BLOT. «Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque (III). Région de Béhérobie-Est». *Bulletin du Musée Basque*, 1972, n.º 56, p. 78.

J. BLOT, «Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque (IV) aux alentours de la voie romaine des Ports de Cize», *Bulletin du Musée Basque*, 1972, n.º 58, p. 162.

J. BLOT, «Le Tumulus Cromlech d'Ugatze». Comptendu de fouilles, *Bulletin du Musée Basque*, 1974, n.º 66, p. 185.

Commune de Lecumberry
(section D, parcelle 36)

Nous avons repris la nomenclature princeps de R. Gombault dans laquelle le monument ici étudié porte le n: 6 (Photo.n.º 2).

II. CONDITIONS ET TECHNIQUES DE LA FOUILLE

La solitude grandiose de ce site, son éloignement de tout lieu habité, ses difficultés d'abord, autrement qu'à pied ou à dos de mulet, ont protégé les vestiges d'Okabé d'une manière absolument unique. Hélas, le développement du réseau routier montagnard actuel n'a pas toujours que de bons côtés, et permet, là comme ailleurs, un afflux de visiteurs pas toujours animés des meilleures intentions.

Ainsi, dès 1968 nous avons remarqué une fouille clandestine sur le Cromlech n.º 6, qui, partant du péristalithe, s'étendait sur environ 0 m 50 en direction du centre. La surveillance régulière que nous effectuons nous a permis de constater que ces derniers temps l'excavation prenait de l'ampleur, puisqu'elle atteignait en Août 1976 près de 2 m de long sur 1 m de large (cf Photo 3 et figure 1). Il était évident que les dégradations continuaient, du fait d'une même personne, ou simplement occasionnées par les «touristes» tentés de poursuivre cette fouille clandestine.

C'est pourquoi, en accord avec la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, et avec l'autorisation du maire de Lecumberry, Mr. Jean Iribarne que nous tenons à remercier ici, il fut convenu que nous procéderions à une étude stratigraphique du monument, suivant l'axe amorcé par la fouille, et qu'ensuite tout serait comblé afin de redonner au Cromlech son aspect primitif.

— Description du monument:

Il s'agit du plus beau cromlech de l'ensemble d'Okabé, déjà signalé comme tel par R. Gombault. Une quarantaine de pierres délimitent un cercle parfait (cf figure 1 et Photo 2) d'environ 7 m de diamètre «hors tout». La dimension de ces blocs de grès est extrêmement variable. Certains n'émergent du sol que de quelques centimètres, d'autres par contre, peuvent atteindre de 50 à 90 centimètres de haut.

— Deux d'entre eux, véritables monolithes, semblent avoir été érigés intentionne-

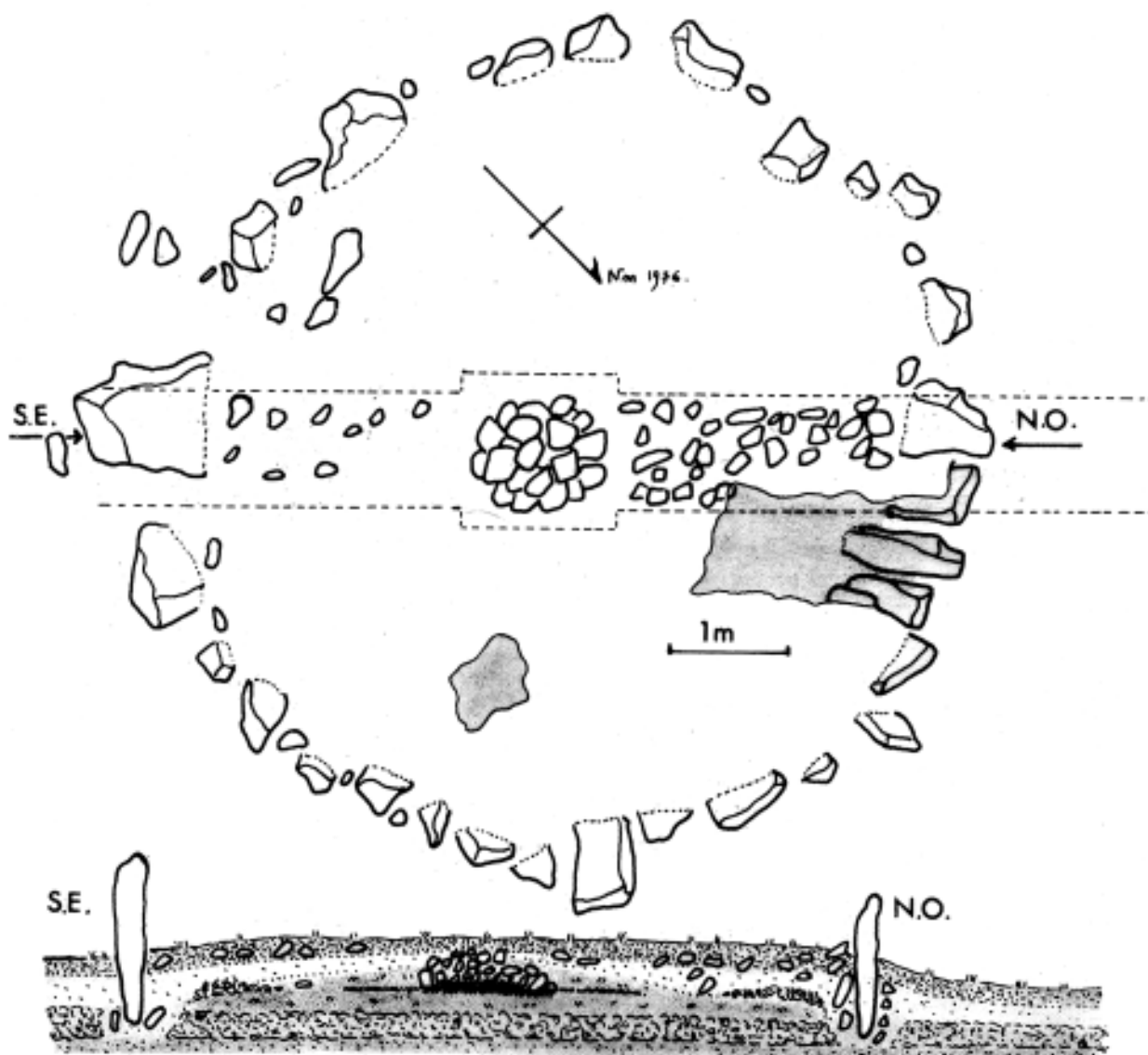


Fig. 1. En haut: vue en plan du cromlech n.º 6

— en grisé: fouille clandestine

— en pointillé: zone explorée

En bas: coupe frontale suivant laxe NO-SE

llement, selon l'axe NO-SE. Certains de ces blocs présentent des traces très nettes de retouches. Enfin le niveau du sol à l'intérieur du monument, quoique horizontal, est d'environ 30 à 35 centimètres plus élevé qu'à l'extérieur. Ce fait assez caractéristique d'Okabé, nous avait fait décrire ce type de cromlech sous le nom de «cromlech surélevé».

— **Technique de la fouille:**

Au cours du mois d'Août 1976, nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier de quatre

jours de très beau temps, pendant lesquels, avec une équipe parfaitement rodée, et dans les meilleurs conditions, les travaux suivants ont été effectués:

— Régularisation de la fouille clandestine (excavation jusqu'au sol d'origine, avivement et régularisation des bords).

— Creusement d'une tranchée d'environ 1 m de large (cf figure 1) incluant en partie la fouille précédente, et s'étendant suivant le diamètre NO-SE, de la périphérie au centre,

où nous avons dû l'élargir afin de dégager un amas pierreux central. Cette tranchée a été prolongée à l'extérieur du monument dans la direction NO, sur environ 2 mètres, pour étude du sol avoisinant. Nous tenons à remercier Messieurs R. Arambourou du C.N.R.S. et J. Seigne, d'avoir contribué par leur expérience à la meilleure interprétation possible des informations recueillies.

— Résultats de la fouille :

L'étude de la stratigraphie du monument étant assez complexe, nous procéderons à la lecture d'une série de «coupes témoins» permettant une étude analytique précise pour chaque endroit considéré. Dans un deuxième temps une synthèse nous éclairera sur la structure du cromlech et les différentes étapes de sa construction.

1., Etude analytique :

A. Région du péristalithe : (figure 1 et 2)

Au Nord Ouest comme au Sud Est nous avons dû creuser jusqu'à la base des monolithes, terme justifié, car il s'agit de pierres de dimensions imposantes pour un cromlech : côté Nord Ouest 1m 50 de haut dont 80 cm

dans le sol; côté Sud Est : 1m 70 de haut, dont 80 cm dans le soi, et d'environ 30 à 35 centimètres d'épaisseur chacune.

— La stratigraphie sera étudiée ici sur **la coupe A**: de haut en bas, successivement: — couche n.º 1 terre végétale marron foncée contenant des racines de la faible végétation du plateau d'Okabé (herbe rase et quelques touffes de bruyère naine). Ses vingt centimètres d'épaisseur contiennent quelques blocs de grès, au contact du monolithe.

— couche n.º 2 : terre marron plus clair ne contenant que quelques particules carbonisées qui paraissent très vraisemblablement venir de la simple décomposition des matières organiques. Cette couche est très épaisse à ce niveau; elle descend jusqu'à la base des monolithes, et contient les pierres de calage. On remarquera toutefois le plus grand nombre de ces dernières au Nord Ouest, alors que le monolithe Sud Est est nettement le plus volumineux...

— couche n.º 6 : Argile plastique jaune vif, contenant quelques taches orangées (Riss II ?) et quelques éléments de grès roulé.

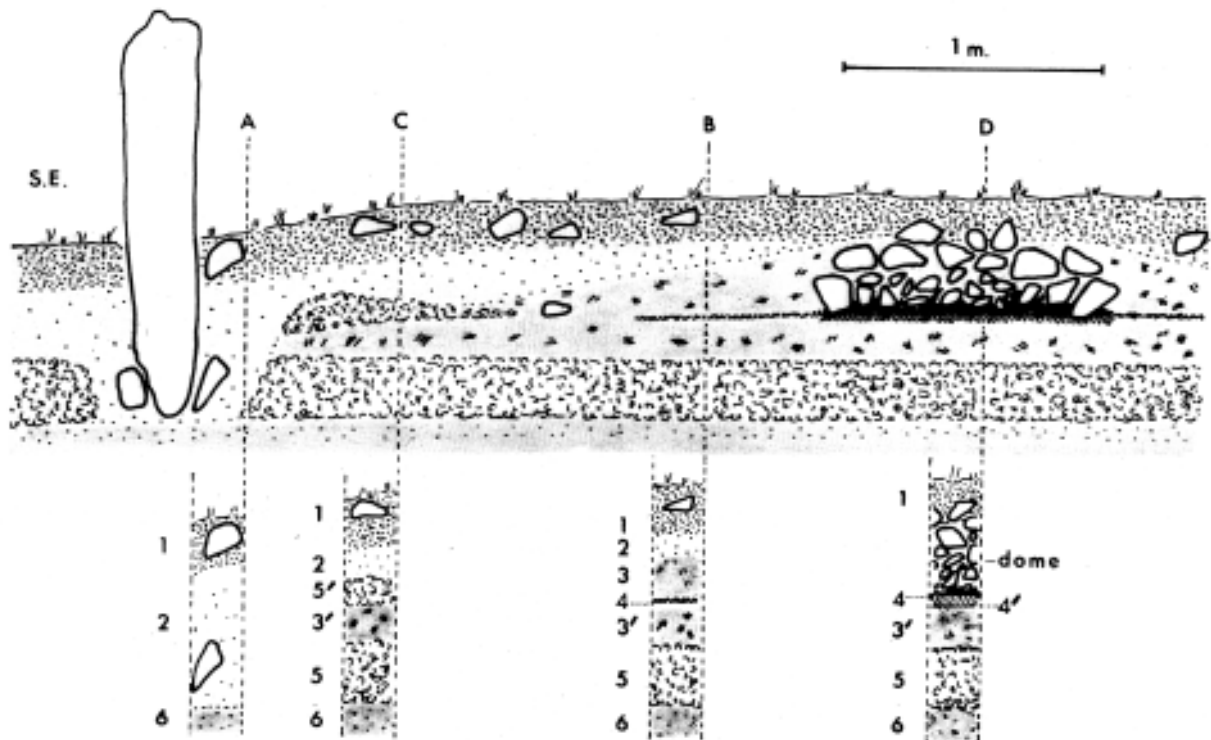


Fig. 2. Coupe frontale de la moitié SE; étude analytique et synthétique des différents niveaux

B. Région centrale:

Nous l'étudierons de la même façon, sur les coupes B, C et D, du schéma 2, en utilisant toujours la même notation pour les mêmes couches.

Coupe B : la plus facile à lire: située dans la région intermédiaire entre la partie périphérique (coupe C) et la centre lui-même du monument (coupe D). De haut en bas :

— couche n.º 1 : Terre végétale, vingt centimètres d'épaisseur, contenant toujours quelques blocs de grès de 10 à 20 cm de diamètre.

— couche n.º 2 : marron claire, bien moins épaisse que précédemment (10 à 15 cm).

— couche n.º 3 : Argile grise, sur environ 20 à 25 cm d'épaisseur contenant, disséminés de façon irrégulière, des particules de charbons de bois très visibles et des fragments de terre rubéfiée.

— couche n.º 4: constituée de cendres noires, fines et de petits fragments de charbons de bois. Elle n'excède pas 3 à 4 millimètres d'épaisseur, et ne s'accompagne pas de rubéfaction de la couche sous-jacente.

— couche n.º 3' : ainsi dénommée du fait de sa très exacte similitude avec la couche n.º 3. environ 20 cm d'épaisseur.

— couche n.º 5 : Il s'agit d'un cailloutis de petits blocs de grès anguleux, éboulis décomposé, délimité sous l'action de l'érosion. Cette couche manifestement «en place», d'environ 25 cm d'épaisseur représente le sol d'origine, et la tranchée que nous avons effectué dans la région centrale s'est arrêté à ce

niveau. Il en a été de même pour les constructeurs de cromlech qui n'ont enfreint cette couche que dans la région du périlithé, où ils ont atteint, comme nous l'avons vu le niveau suivant :

— couche n.º 6 : argile plastique jaune dont nous avons vérifié la présence permanente par quelques sondages, dans et hors du cromlech (fig. 3 coupe E),

Coupe C : située dans la région périphérique, à 70 centimètres à l'intérieur du périlithé. De haut en bas nous retrouvons :

— couche n.º 1 : vingt centimètres d'épaisseur, et quelques blocs de grès.

— couche n.º 2 : (15 à 20 cm) identique aux précédentes.

— couche n.º 5' : sa structure est la même que la couche 5 précédemment décrite.

— couche n.º 3' : (15 à 20 cm d'épaisseur).

— Puis le sol d'origine avec les couches 5 et 6.

Coupe D : elle passe au centre même du cromlech; de haut en bas nous distinguons :

— couche n.º 1 : d'épaisseur moindre, car les blocs du massif pierreux central arrivent, à ce niveau, à quelques centimètres de la surface du sol.

— Le dôme pierreux (photo 4) occupe l'épaisseur des couches 2 et 3. Il se présente comme un amas de blocs de grès, disposé en hémisphère, d'environ 1 m de diamètre, pour 30 à 40 cm de haut. La disposition de ces blocs si elle ne délimite pas à proprement parler une «ciste», semble toutefois

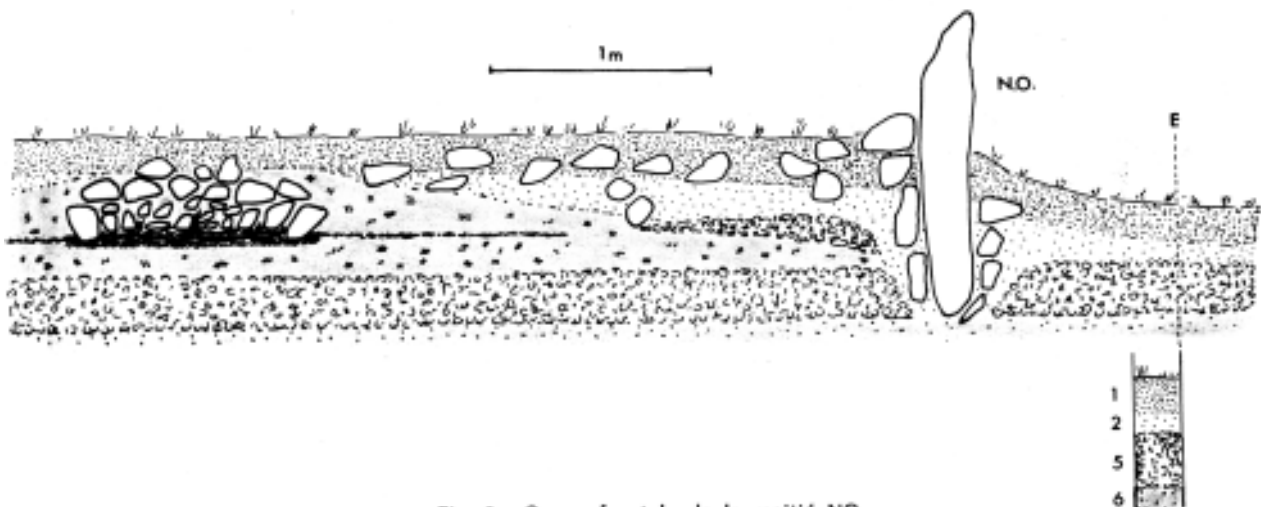


Fig. 3. Coupe frontale de la moitié NO

obéir à une ordonnance assez précise: les pierres du volume le plus important (20 cm de diamètre environ) sont affectées à la réalisation de la base du dôme, en forme de couronne (photo 4), et du revêtement extérieur. A l'intérieur du dôme les blocs sont nettement plus modestes. (10 à 15 cm). On notera des amas charbonneux entre certaines pierres de la base, enfin et surtout la face inférieure de ces dernières présente des traces évidentes de rubéfaction : elles ont donc été disposées sur une couche de braises encore très actives. Les pierres des assises supérieures ne présentent pas ces signes d'altération par le feu.

— couche n.º 4: comme dans la coupe B, il s'agit d'une couche de cendres, mais avec de notables différences : une épaisseur bien plus importante: 3 à 4 centimètres au lieu de 4 millimètres; des fragments de charbons de bois abondants et volumineux (certains pouvant atteindre la diamètre du pouce) ainsi qu'une grande quantité de brindilles calcinées encore entrelacées. Ces éléments ont été en totalité recueillis pour datation au C14. Cette épaisse strate de cendres est strictement localisée sous le dôme pierreux, dont les éléments inférieurs semblent s'enfoncer partiellement dans cette couche.

— couche n.º 4' : zone d'argile rubéfiée, en couche continue de 2 à 3 cm d'épaisseur immédiatement sous-jacente et limitée à la précédente, et dont la présence ici revêt une importante signification.

Couche 3' : déjà étudiée (coupe B).

Couche 5 et 6 : Sol d'origine.

2.º Etude Synthétique : (cf photo 6).

a) Au niveau du péristicalithe :

L'excavation nécessaire à la pose des monolithes a bouleversé l'ordonnance des couches : d'une part, les déblais, essentiellement formés par l'effraction de la couche n.º 5 ont été déversés vers l'intérieur du cercle et forment la couche n.º 5' (notons que ce travail a donc été effectué après la mise en place de la couche 3' sur laquelle reposent ces déblais): d'autre part le fossé circulaire ainsi creusé jusqu'à l'argile de base (n.º 6) a été comblé à la fois par les blocs du péristicalithe leurs pierres de calage, et la terre de la couche n.º 2.

b) Au niveau de la région centrale :

Nous trouverons de même, et de haut en bas :

— La couche de terre végétale (n.º 1) qui recouvre sur environ 20 centimètres d'épaisseur l'ensemble du monument, et contient des blocs de grès, disposé de manière lâche, formant une couverture discontinue, disposée en anneau collé au péristicalithe mais laissant un espace dégagé autour du dôme central. Leur situation pour la plus part dans cette couche superficielle indique que ces blocs ont été disposés en dernier; (la partie ouest du monument en paraît beaucoup plus fournie).

— Le dôme de pierres central est directement recouvert par une couche d'argile (n.º 3) affectant dans son ensemble un aspect tumulaire de 4 m de diamètre environ, allant buter à la périphérie sur la couche des déblais (n.º 5'). Celle-ci affecte dans son ensemble la forme d'une demi-lentille d'environ 1 m de long pour une épaisseur maximale de 15 cm Vers le péristicalithe. Les éléments constitutifs proviennent manifestement du cailloutis de base (n.º 5).

— La couche de cendres est très différente suivant qu'il s'agit du centre où elle est épaisse et reposant sur la zone d'argile rubéfiée, ou plus à l'extérieur : couche fine étalée sur environ 1 m au-delà de l'amas central et sans altération sous-jacente.

Enfin la couche la plus basse disposée de main d'homme (n.º 3') de structure identique à la couche n.º 3, est d'épaisseur constante, 20 cm en moyenne.

Le sol d'origine (couche 5 et 6) ne présente aucune trace d'activité humaine, sauf, comme nous d'avons signalé dans la région du péristicalithe.

III. LES PROBLÈMES POSÉS:

Essai d'Interprétation des différentes couches:

— Nous avons décrit les couches 3 et 3' comme étant de l'argile grise contenant des fragments de charbons de bois et d'argile rubéfiée. Ce mélange de différents éléments, nous paraît pouvoir être ainsi interprété; A quelque distance du cromlech étudié, une aire d'argile a été soumise à l'action d'un bûcher. Il en est résulté une teinte grisâtre, une cou-

che rubéfiée continue sous-jacente au foyer, dont il demeure une couche de cendres et de charbons de bois. Une fois recueillie et mise de côté la majeure partie de ces cendres (nous en reparlerons plus loin) la couche argileuse a été transférée par apports successifs à l'intérieur du cromlech, d'où un brassage de tous les éléments.

Ce transport a été effectué en deux temps principaux, et ceci nous est suggéré par l'étude du problème des cendres. (Couche 4 et 4'). Nous avons en effet constaté que le petit foyer central, sous l'amas pierreux présentait une couche de cendres épaisse, et une zone rubéfiée sous-jacente intacte: tous les éléments sont donc ici en place. Si, par contre on ne trouve pas de zone rubéfiée continue sous la mince couche de cendre, au-delà du foyer central, cela tient uniquement au fait qu'elles ont été disposées sous la couche d'argile, une fois refroidies. Par ailleurs, elles ne peuvent venir du bûcher central, celui-ci ayant été immédiatement recouvert de pierres alors que ses braises étaient encore actives. Nous sommes donc amenés à penser qu'il s'agit des cendres du premier foyer, hors du monument, préalablement recueillies, et ensuite finement étalées sur une aire d'environ 2 m 50 de diamètre. Le petit bûcher central n'a été allumé qu'après. Etant donné ses dimensions restreintes, nous pensons qu'il ne peut s'agir que d'un feu «rituel», le véritable foyer d'incinération du défunt se trouvant, dès lors, être le premier bûcher.

Essai de reconstitution du rite funéraire :

Nous le ferons, comme toujours avec les réserves d'usage en la matière lorsqu'il s'agit d'aborder un processus mental dont les motivations profondes nous échappent totalement...

A en juger sur les données de la stratigraphie, il semble bien que la cérémonie se soit déroulée de la façon suivante :

— L'incinération du ou des défunts en premier lieu, à laquelle il était urgent de procéder. La décomposition en été, n'attend pas. (Ces monuments sont édifiés sur les pâturages d'altitude, utilisables uniquement en été). Un premier temps était consacré à la confection d'une sole d'argile : ou bien celle-ci était rapidement mise à nu en cas d'affleurement naturel sous la couche d'humus, ou

plus probablement il était procédé au décapage de la terre végétale et de la couche de cailloutis délitée. Cette argile dégagée pouvait être laissée en place, ou disposée en une sole rituelle non loin de là. On y édifiait alors le bûcher d'incinération à proprement parler, et après crémation du défunt, les cendres étaient rapidement recueillies et mises de côté.

— A quelque distance de là, débutaient les travaux concernant le cromlech lui-même : après avoir tracé l'aire à circonscrire, d'environ 7 m de diamètre, le décapage du sol à l'intérieur du cercle était effectué jusqu'au cailloutis de base, avec rejet de la terre végétale à l'extérieur.

— Sur le sol ainsi préparé pouvait être apportée une première épaisseur de l'argile ayant subi l'incinération du défunt, «argile consacrée» en quelque sorte.

— On passait ensuite à l'aménagement de l'enclos rituel; creusement d'un fossé circulaire destiné à contenir les pierres du péristalithe; les déblais, étant déversés à l'intérieur du monument.

— Sur la première couche d'argile précédemment apportée après avoir étalé les cendres mises de côté lors de la crémation du mort, on procédait au centre du monument à l'édification d'un petit bûcher («de purification»?) et à sa mise à feu. Il était recouvert sitôt éteint, par un amas de bloc de grès disposés avec un certain ordre.

— Un deuxième transfert «d'argile consacrée» fournissait une couche de recouvrement pour cet amas pierreux central, et les cendres étalées de part et d'autre. Son épaisseur décroissant jusqu'au niveau des déblais du fossé.

— La cérémonie touche maintenant à sa fin. C'est le temps du comblement : la terre végétale qui avait été initialement rejetée à l'extérieur du monument va être utilisée pour redonner au sol à l'intérieur du cromlech un aspect sensiblement horizontal (bien que surélevé par rapport au niveau environnant par les apports argileux et pierreux).

Dans le même temps, on a procédé à la disposition des blocs du péristalithe (et de leurs pierres de calage) dans le fossé circulaire, l'axe privilégié NO-SE étant spécialement indiqué par les deux grands monolithes. Le cercle rituel achevé, l'ensemble du mo-

nument est recouvert de terre végétale, qui comble aussi le fossé.

On peut raisonnablement penser que les pierres de la couronne du revêtement superficiel, disposées sans ordre, comme jetées, représentent le dernier geste des bergers envers leur compagnon défunt.

Comparaisons architecturales :

Nous ne saurions traiter en détail dans le cadre de cet exposé, des ressemblances et des différences avec des monuments d'apparence semblable... Il nous paraît toutefois important de souligner la similitude d'ensemble que présentent tous les monuments à incinération que nous avons déjà fouillés dans le Pays Basque, qu'il s'agisse de tumulus ou de cromlechs, et auxquels pourra se reporter le lecteur. On résumera ainsi les points communs essentiels :

- a) L'incinération du mort n'a pas lieu à l'emplacement du monument lui-même, mais à quelque distance.
- b) On effectue un décapage préalable du sol, en enlevant la terre végétale que l'on remplace par :
- c) Une sole d'argile, prélevée hors du monument.
- d) Les cendres du bûcher crématoire sont recueillies et disposées soit dans une urne (Bixustia) soit dans une ciste (Souhamendi III, Ugatze) soit à même la sole d'argile (Okabé, Errozaté).
- e) On recouvre ensuite l'ensemble, très souvent avec un « revêtement » pierreux, plus ou moins important, accompagné ou non d'un pérystalithe. Ce dernier étant particulièrement évident pour les « cromlechs ».

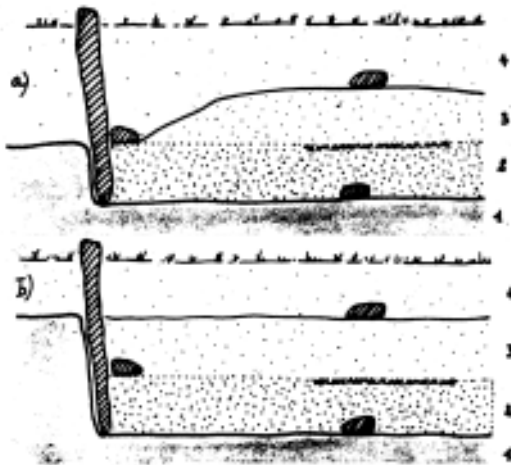


Fig.5 Les deux hypothèses de construction

Problèmes de datation :

Les très importants et nombreux fragments de charbons de bois recueillis, en particulier sous l'amas pierreux central ont été envoyés pour datation au C14 au Laboratoire du C.N.R.S. de Gif-sur-Yvette.

De même ont été adressés à l'Université de Bordeaux III des échantillons de terrain aux fins d'études sédimentologiques et palynologiques (8).

CONCLUSIONS :

Nous ne saurions terminer sans évoquer à nouveau R. Gombault, et tout particulièrement les résultats de ses fouilles en 1914 (2). Celles-ci furent pratiquées sur deux cromlechs (dont il ne donne pas la nomenclature mais, d'après les indices au sol, il pourrait s'agir des cromlechs n.º 4 et 5).

Il est frappant de constater la similitude des données recueillies au sujet de l'amas pierreux central et de l'aire d'incinération sous-jacente. Cette similitude doit elle nous faire penser que les monuments d'Okabé sont contemporains? Il serait très osé de l'affirmer; le contraire serait même fort probable, car nous avons l'exemple de monuments voisins, d'apparence semblable, et fort éloignés dans le temps (Bixustia — 650 AV. JC., Souhamendi III : — 990 AV. JC.).

En définitive, tout en nous permettant de commencer à situer avec précision dans le temps ce magnifique ensemble protohistorique d'Okabé, cette fouille constituera par l'originalité des documents recueillis, un complément d'information appréciable pour une meilleure connaissance de l'Homme. En effet, cette complexité du rite nous révèle déjà, par sa recherche du détail, le soin dans l'exécution, une élaboration très poussée des concepts et un sens évident du devoir religieux envers les morts.

Tout ceci n'est-il pas déjà le fait d'une pensée « moderne », et le Berger Basque de la Protohistoire n'est-il pas étonnamment proche de nous?

(8) — Sédimentologie : identification et comparaisons des couches de terrain, par procédés de Laboratoires.

— Palynologie: étude des grains de pollens fossilisés, permettant l'identification des espaces végétales, contemporaines des niveaux archéologiques considérés



Errozaté. Cromlech n.º II. Noter la pierre centrale superficielle; les deux cercles de pierres périphériques: la banquette témoin



Errozaté. Cromlech n.º IV. Noter la pierre centrale inférieure, la banquette témoin. En haut: Errozaté II



Photo 1: Vue d'ensemble du plateau d'Okabé, sous la neige



Photo 2: Le Cromlech n.º 6, sous la neige, remarquer, au centre de la photo, les deux monolithes indiquant l'axe NO-SE



Photo 3.: La fouille clandestine en 1976. Au premier plan et à droite le monolithe NO



Photo 4: Le dôme pierreux central dégagé en totalité



Photo 5: La couronne basale du dôme: noter, au centre, l'épaisse couche de cendres et de charbons de bois



Photo6: Vue d'ensemble de la fouille d'avant en arrière: le dôme central, les pierres du revêtement superficiel, le pérystalithe (région N.O.)